COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison départementale des sports – Montpellier

Jeudi 19 Octobre 2017

Présents : SABATIER J.L., HEYWANG A., TIXADOR P., LONG P., LANDRI R., CAUSSE S., GEFFROY R., TARDITS A., GILLE A.
Absents excusés : Landri R., BOURSIAC Y.
Invités : LARGUIER M. mais n'est pas venu.

Point 1 : Approbation du compte rendu du CA du 13/09/2017. *A l'unanimité*

Dans la conversation et suite à cette validation, nous avons discuté de la Plaquette « Stage, RDJ, TDJ » déjà présentée une première fois par Rudy puis « remodelée » par plusieurs administrateurs. Elle est également proposée au vote et, *à l'unanimité*, elle est validée pour être diffusée sur le site du Comité.

Rudy profite de ce moment pour faire un point très rapide sur le premier WE SDJ/RDJ/TDJ qui a eu lieu à Béziers (ABSR). La journée du samedi a dû être annulée faute d'inscrits. Le dimanche, il y a eu une soixantaine d'inscription au TDJ avec quelques joueurs du 11 et du 66.
Une question est alors soulevée car ce n'est pas la première année que cela se produit : Faut-il maintenir la programmation d'une première compétition avant les vacances d'Automne ? Des échanges ont lieu et la décision qui en ressort pour l'an prochain est : *Il faut maintenir la compétition du dimanche et la positionner le même jour que le TRJ 1 car aucun des joueurs de TRJ n'étaient présent lors de ce TDJ.*

Point 2 : Point sur la Trésorerie.

Yann devant peut-être pouvoir nous rejoindre un peu plus tard, nous différons ce point dans la soirée. Il n'a pu nous rejoindre, voici donc la retranscription du courrier qu'il nous avez fait parvenir en amont de ce C.A.. Yann avait préparé deux documents (voir ci-joints) et une analyse :

Concernant le *Bilan comptable* sur la saison :
On a globalement une réserve supérieure à 10 000€, mais cela fait plusieurs saisons qu'elle diminue. Il faudra donc penser à l'enrayer...et c'est ce que nous sommes en train de faire. Au rythme des saisons 14-15 et 15-16, nous aurions tenu 2 ans de plus. Si nous faisons comme la saison 16-17, alors nous pouvons voir un peu plus loin (10 ans).

Concernant le Compte des résultats:
Le point principal est que nous finissons l'année avec un déficit de 735€ (plus quelques factures en souffrance, mais je relance), alors que nous avons un budget qui a doublé par rapport à la saison 15-16. C'est donc plutôt un bon signe.
Un gros point de dépense concerne les actions jeunes, à la fois en salaire et frais. La ligue, de ce point de vue, ne nous a pas vraiment aidé, avec une facturation assez corsée, et finalement des rentrées d'argent par les parents plutôt faibles. Tout cela devrait être plus clair et moins à perte avec le forfait ligue et le forfait CODEP (qui a été discuté au précédent CA).

Yann a également fait le point sur l'activité de la trésorerie et la saison à venir:
La mise en place de la nouvelle équipe, et mes compétences en trésorerie, n'ont pas facilité la gestion de la saison passée (retards, incompréhensions, manque de suivi, ...). Cette saison devrait

bien mieux se dérouler sur tous ces points, avec une réactivité plus importante de ma part et un suivi financier de la saison au plus près.
Certes, l'aide du CNDS baisse pour l'emploi de Rudy, mais elle a déjà été compensée par des subventions plus importantes obtenues (par Rudy, Alex) auprès du Département ou d'Hérault Sport. Sur des bases similaires, on devrait donc se retrouver relativement proche de l'équilibre cette année encore.

Dans son courrier préparatoire, Yann fait également des ***constats et des propositions*** *:*
Le peu que j'ai vu de l'activité de Rudy (en destinataire du mail également) montre cependant qu'il n'est pas assez dans le rôle de développeur du badminton dans le département, trop occupé à rentrer des sous par ses entrainements et mises à disposition (> 7000€ quand même, mais plus de 200h je crois également). Si l'on peut dégager un bénéfice, il serait donc important de libérer Rudy de ces charges, afin de développer le nombre d'adhérents et les demandes de subvention. A terme, il y aurait de quoi financer un cadre technique (pour les entraînements et les suivis compet')!
Enfin, les adultes sont ceux qui rapportent le plus de sous au CODEP, ainsi que du temps de bénévolat. Mais ils ne reçoivent que peu en retour. J'émets donc le souhait de plus les valoriser. La façon la plus simple serait de proposer des lots aux équipes vainqueurs des interclubs, une dotation plus intéressante pour le championnat et les TDA. Mais on peut penser à d'autre formules (on paie un entraîneur sur un WE de tournoi ou rencontre interclubs, qui va naviguer et donner quelques conseils aux joueuses/joueurs à la fin des matches).

Point 3 : Les ICD : Présentation, validation avant lancement (Jean Louis)

Tous les clubs ont répondu au 6 octobre (date limite le 10/10/17) après de nombreuses sollicitations. Le calendrier fonctionnera comme prévu sur 10 journées. Le règlement est à revoir en ce qui concerne les accessions (Play off notamment) et relégations (nombre de clubs). Pour la réécriture de cette partie, il faudra s'inspirer du règlement de la Ligue Occitanie.

Teddy prendra la charge de Badnet, son nom sera rajouter sur l'organigramme du codep34.

Point4 : Organigramme : Présentation, validation (Rudy)

Certaines commissions ne comprennent qu'un seul nom mais en fait il faut toujours y rattacher Alain Gille et Rudy Geffroy.
Les rôles et fonctions de chaque commission sont rappelés et des remarques sont faîtes :
-Il nous manque un J.A. lors des I.C. Jeunes.
-La page Facebook est très dynamique, merci à Eloïse et Rémy.
-Commission emploi : **Nathalie KLOPS** fera son Service Civique au codep34 à partir de novembre durant une période de 9 mois (Juillet 2018). Salaire 506 euros pris en charge par l'état à hauteur de 500 euros mensuels, 6 euros pour le Codep34. Ses missions seront : la communication ; la gestion du *Journal des Hérault* ; des tâches administratives et l'aide à l'organisation de manifestations (championnats départementaux, IC Jeunes, stage, etc). Son statut lui impose 2 formations : Une formation citoyenne (organisée par le CROS) et le passage du PSC1 si elle ne l'a pas.

Avant de passer au point 5 Patrick T. indique de bien noter (!) que chaque commission doit faire parvenir à la Commission Com. toutes les informations qu'elle considère comme importantes afin d'être diffusées.

Point 5 : Formation de Formateurs bénévoles : Le point sur les inscriptions et la mise en place de la formation (Rudy)

Alors que la demande semblait forte (Rudy avait recensé une quinzaine de possibilités d'inscription pour ces formations), ils ne seront finalement que 7-8. L'équilibre budgétaire va être difficile à trouver !!
Rudy à fait des simulations : il a chiffré le Coût à 3029 euros (+ 1900 pour le formateur Rudy, déjà payé par le codep34) pour 2885 euros de recette. Rudy a contacté la Ligue pour présenter cet état de fait. La Formation étant une des priorités de la Ligue, c'est elle qui prendra en charge tous les frais liés au

deuxième intervenant qui est Guillaume LODIOT. On devrait donc arriver à un équilibre entre les sorties et les rentrées d'argent. De plus, comme le souligne Rudy, nous avons obtenu une subvention de 3000,00 pour la formation et nous pouvons « piocher » dedans !

Quelques remarques intéressantes : Dans le Bassin Ouest de notre région la demande en formation est beaucoup plus forte, la tradition de la formation y est beaucoup plus ancrée (et ils sont aussi beaucoup plus de licenciés !). Alex fait une proposition qu'il avait déjà formulé en CA de la Ligue une quinzaine de jours auparavant : « Pourquoi ne pas faire comme en Alsace et envoyer ces propositions de formations directement à TOUS les licenciés car, il semble que les dirigeants aient du mal à transférer à leurs adhérents les informations concernant les formations ».
Rudy signale la forte présence d'entraineurs réguliers (souvent STAPSIENS) non déclarés dans les clubs du département qui, au-delà du risque que cela fait prendre aux présidents de club (risque de poursuites pénales), représente une concurrence déloyale vis-à-vis des jeunes bénévoles diplômés et compétents. Une information envers les dirigeants de clubs doit être faîte concernant l'illégalité de ces pratiques.

-*Formation SOC* (Alex) : Cette formation est à l'initiative des Comités. Alex, qui est formateur, propose une formation sur notre territoire et le WE du 3,4 Février est retenue. Il va rechercher un autre formateur car la règle est : « un formateur pour 8 stagiaires ».

Point 6 : Blackminton (Rudy)

Manifestation sous forme compétitive et festive se déroulant de nuit, en musique et avec des couleurs fluorescentes. Magalas va expérimenter cette année mais cela semble coûteux…Rudy manque encore d'informations pour se lancer dans une telle organisation…on se renseigne et on verra plus tard !

Point 7 : Délégués à l'AG de la Ligue du 26 Mai 2018

Avec un peu plus de temps que la dernière fois…Alain relance une demande à candidature pour avoir des délégués à l'AG de la Ligue qui aura lieu le 26 Mai. Problème : Ce WE là, le Comité a pris en charge l'organisation des Championnats Départementaux Jeunes et Séniors qui se dérouleront à Mèze et il y aura besoin de personne autour de la table de marque ! Farid, Sylvain et Agnès seront candidats aux déplacements si leurs présences ne sont pas indispensables à Mèze. Alain devra envoyer un mail aux Présidents de clubs afin de trouver d'autres délégués.

Point 8 : Retour suite au CA de la Ligue *(Alain et Alex).*

Alex et Alain étant membres du CA de la Ligue, ils nous font un rapide retour sur les thèmes abordés lors de cette journée :- *Le Projet Ligue* qui définit les axes de développement pour la pratique du Badminton dans notre région.

-*Le Schéma Régional des Equipements (SRE)* qui recense tous les lieux de pratiques et leurs potentialités. Réalisé en partie dans l'ex région MP, un très gros travail reste à faire…est-ce une nécessité, une obligation car cela va être très coûteux en temps de travail ? Le Président M. Faulman doit se renseigner.

-*Le Contrat de Travail du nouveau CTN* qui est rattaché à le Ligue, Nicolas GALTIER. Ce dernier nous à présenté ses missions.

-*Vie Sportive : Le SER (Schéma d'Entrainement Régional)* disparaît (décision Fédérale) au profit des « Clubs Avenirs ». Cette année, il y en aucun dans la région, le Cahier des Charges est très lourd par contre plusieurs clubs n'en sont pas très loin. La ligue va propose des cahiers des charges « Pré Avenir1 », « P.A. 2 » et « P.A. 3 », l'accompagnement sera adapté par rapport aux besoins des clubs. Cela sera diffusé aux clubs après le DAR 2018.

-*Séminaires national sur l'arbitrage et les Officiels de terrain* : Un point est fait sur les changements de grades et l'évolution des formations. Ces formations seront assurées par FORMABAD.

-*Les Championnats d'Europe de ParaBadminton*. Gilles CASTILLON fait le point sur les préparatifs (sponsor, partenaires…).

- Le Gard a postulé pour organiser, en 2019 et à Nîmes, la Finale du TOP 12.

Point 9 : Questions diverses

- Retour sur les conditions d'inscription au TRJ : Rudy précise que les parents accompagnateurs pourront avoir droit à une réduction d'impôt en utilisant la fiche prévue à cet effet (modèle doc. Ligue Oc.)
- Rudy demande à ce que l'on prenne en charges les frais de déplacements de Lauriane Magnier. Elle va utiliser sa voiture personnelle pour déplacer, et coacher, les joueurs sélectionnés par le Comité à Argelès-sur-Mer (66) lors du TRJ 1. Demande accordée.
- Agnès informe qu'elle désirerait avoir une formation en HandiBad. Alain va se renseigner.
- *Le prochain CA est fixé en date du Jeudi 25 Janvier.*

Fin à 22h20.

Le Secrétaire,
Sylvain CAUSSE

Le Président,
Alain GILLE

Comité Départemental
de Badminton Hérault
Maison Départementale des Sports
ZAC Pierres Vives - 86 Avenue de l'Egalité
34086 Montpellier cedex 4